

Image not found or type unknown



Vente de bien immobilier après séparation

Par **maveelys**, le **09/06/2010** à **19:40**

Bonjour, suite à une séparation due à des violences conjugales (plainte déposée en commissariat) j'ai dû quitter le domicile conjugal (maison achetée en indivision). Nous nous sommes rendus à tour de rôle mon ex-compagnon et moi-même chez le même notaire afin de signer un compromis de vente qui stipule que Monsieur doit racheter ma part du crédit en commun et que je reprends le crédit de la voiture toujours achetée en commun. Cette histoire date du mois d'octobre 2009 après plusieurs relances téléphoniques je viens de recevoir un courrier de mon notaire qui stipule que le crédit de Monsieur n'est pas accepté. Que puis-je faire et quelles sont les démarches à effectuer pour ne plus être propriétaire de ce bien sachant que Monsieur habite cette maison et paie à ce jour toutes les traites en tant et en heure et qu'il ne veut pas vendre.